

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	57 (1912)
Heft:	8
Artikel:	Le "Cross-Country" des officiers d'artillerie des 1re et 2me divisions le 14 juillet 1912, à Bière
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-339436

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE « CROSS-COUNTRY » des Officiers d'artillerie des 1^{re} et 2^{me} divisions le 14 juillet 1912, à Bière.

Depuis longtemps déjà on cherchait à encourager l'équitation hors du service, par l'organisation d'exercices d'équitation pour officiers d'artillerie et accessibles à tous ceux-ci. Sur l'initiative du corps d'instruction de Bière, on a pu, dans un espace de temps malheureusement très court, fixer les conditions d'une épreuve d'équitation conforme à cette idée directrice.

Tous les commandants de groupes d'artillerie des deux premières divisions se sont intéressés à l'entreprise, et ont bien voulu signer un appel adressé à leurs officiers. Cet appel fut accueilli avec entrain et, le 14 juillet, 22 concurrents de tous grades figuraient sur la liste des inscriptions.

Dans l'esprit des organisateurs, le concours était destiné surtout à mettre à l'épreuve les qualités que doit montrer un bon cavalier dans le terrain : endurance physique, lecture rapide de la carte et orientation exacte.

Pour la classification des concurrents, il devait être tenu sérieusement compte de l'état dans lequel le cheval arriverait au but.

Itinéraire.

L'itinéraire ne fut communiqué que peu de temps avant le départ, fixé à 4 h. 30 du matin, le 14. Il présentait des difficultés assez sérieuses, sans cependant dépasser les exigences que les hasards d'une campagne pourraient imposer à un officier monté.

Il décrivait un circuit passant par les points suivants : Bière, Apples, Ferman, Pré-de-l'Haut, Le Croset, La Foireuse, Bière. (Voir carte 1 : 100 000, F^{os} XI et XVI.), ou bien Place d'armes Lausanne-Bière.

Les concurrents furent répartis en deux séries par tirage au sort.

La première (série I) prit le départ dans la direction de Bière-Foireuse, etc. La seconde (série II) en sens inverse, c'est-à-dire Bière-Apples, etc.

A chaque étape, des commissaires contrôlaient le temps et l'état des chevaux.

Au Croset et au Pré-de-l'Haut, deux postes de secours assuraient le service médical et vétérinaire.

Entre chacune des étapes, les concurrents restaient libres de choisir leur chemin, sous réserve toutefois que de Bière à Apples l'usage de la grande route était interdit, et que les ponts sur l'Aubonne et sur la Malagne étaient considérés comme impraticables.

Ce parcours, d'une longueur de 41 km. environ, présentait des difficultés sérieuses, du fait des fortes différences de niveau entre les diverses étapes (900 mètres entre les deux cotes extrêmes) et du fait aussi qu'un tiers du trajet approximativement était en terrain boisé.

Outre les difficultés d'ordre général, il faut signaler quelques obstacles particuliers à chaque segment du parcours.

Suivons par exemple l'itinéraire de la série I :

De Bière à la Foireuse, 600 mètres de différence de niveau, chemin très abrupt en forêt.

L'orientation au débouché de la forêt n'était pas facile et cela jusqu'à l'étape suivante à cause des ravins irréguliers, qui, dans la région du Cunay, s'entrecoupent dans des directions diverses.

Le terrain, dallé par places de rochers fissurés, demandait une certaine prudence.

L'examen de la liste des temps relevés par les commissaires témoigne de ces difficultés. Ces temps varient de 46 à 126 minutes...

De même, du Croset au Pré-de-l'Haut, l'itinéraire pouvait réserver des surprises. On connaît la topographie du Jura, coupé de « combes » et de forêts très semblables les unes aux autres ; quelques-uns de nos officiers ont perdu du temps en poussant jusque dans la région du lac de Joux, faisant des détours inutiles, des descentes et des ascensions fatigantes. Pour cette troisième étape, on constate un écart maximum de 40 minutes.

Les meilleurs temps furent accomplis par ceux qui ayant trouvé d'emblée le long pâturage qui court parallèlement à la

crête du Mont-Tendre, purent le parcourir au galop dans toute sa longueur, franchissant la série des murs de pierre qui le coupent à chaque instant.

Au dire de tous les concurrents, l'étape suivante, du Pré-de-l'Haut à Ferman, était de beaucoup la plus pénible. Dans les deux directions, les « combes » de la Verrière et des Criblets furent fatigantes pour les chevaux et les cavaliers.

Ce sont des ravins abrupts, en pente rapide, sans autre chemin tracé qu'un « châble » caillouteux, encombré de branches. L'un des concurrents ayant voulu prendre un raccourci dans un ravin voisin, resta plus de deux heures à tenter de dégager son cheval d'une impasse périlleuse; il dut en fin de compte chercher du renfort à Montricher.

Le reste du trajet présentait des difficultés d'ordre plus banal. Il faut relever, notamment, celles résultant des longs trajets en forêt et exposant le concurrent à des allées et venues inutiles, la nature marécageuse du sol entre Montricher et Apples, les nombreux fossés qui coupent les prés dans ce fond de vallée.

Les résultats du concours sont les suivants :

Classement des participants ayant effectué tout le parcours.

Série I.

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| 1. Premier-lieutenant Iselin, | en 3 h. 59 m. |
| 2. Lieutenant Payot, Edmond, | » 4 h. 25 m. |
| 3. Premier-lieutenant Gübeli | » 4 h. 44 m. |
| 4. Lieutenant Rüesch, | » 4 h. 34 m. |
| 5. Lieutenant Messikommer, | » 4 h. 50 m. |
| 6. Premier-lieutenant Markwalder. | |
| 7. Major de Crousaz. | |
| 8. Lieutenant Steiner. | |
| 9. Lieutenant Francey. | |

Les lieutenants Rüesch et Steiner ont été repoussés d'un rang, leurs chevaux n'étant pas en état de reprendre la course immédiatement.

Un officier a été disqualifié pour parcours incomplet.

Série II.

1. Capitaine Decollogny, en 4 h. 18 m.
2. Capitaine de Charrière de Sévery, » 4 h. 35 m.
3. Lieutenant Perrochet, » 4 h. 38 m.
4. Lieutenant Cart, » 4 h. 40 m.
5. Lieutenant Gyr, » 5 h. 42 m.
6. Lieutenant Tschudi.
7. Premier-lieutenant Leibundgut.

Un officier ayant fait le parcours en 4 h. 20 m., a été disqualifié pour avoir oublié le contrôle de la Foireuse.

Un autre n'a pu continuer la course, son cheval ayant eu un accident entre Montricher et le Pré-de-l'Haut.

Ces résultats montrent que les premiers arrivés ont marché à bonne allure tout en conservant leur cheval capable de continuer sa route.

Conclusion.

En résumé, des diverses observations faites à propos de ce Cross-Country, qui n'était du reste qu'un essai, se dégage une impression de succès, qui engagera, il faut l'espérer, à renouveler des exercices de ce genre les années prochaines.

Le but à atteindre est d'encourager le sport du cheval. Si l'officier d'artillerie profitait davantage des cours d'équitation donnés en hiver dans plusieurs villes, s'il provoquait l'organisation de ces cours là où ils n'existent pas encore — et la régie fédérale y aide toujours —, s'il s'intéressait davantage au cheval en dehors des jours de service, et si, enfin, beaucoup arrivaient mieux montés, il y aurait lieu de féliciter encore plus chaudement ceux qui ont pris l'initiative de cette épreuve.

Il ne suffit pas que le cavalier arrive au service sur un cheval. Il faut se préparer et s'entraîner. Les bons chevaux à louer ne manquent pas dans le pays. Avec les services relativement longs et fréquents auxquels nos officiers sont appelés maintenant, ils doivent pouvoir obtenir des contrats qui leur assurent le vrai cheval d'officier tant pour les cours de répétition que pour la mobilisation en cas de guerre, ou même pour des épreuves d'endurance.

Au point de vue administratif, les organisateurs ont pu

mettre en réserve, pour une prochaine année, une petite somme, insuffisante cependant à elle seule pour permettre de tenter une seconde épreuve. Aussi espérons-nous que cette année-ci encore, dans les cours de répétition, la question de la reprise régulière et annuelle d'un Cross-Country pour officiers d'artillerie du 1^{er} corps sera discutée et approuvée d'enthousiasme, et que chacun, lors d'un nouvel appel, contribuera de sa personne ou tout au moins de sa poche à la réussite d'épreuves destinées, en somme, à rendre plus forts et plus indépendants nos officiers et partant notre armée.

Une question pourrait être soulevée. Dans quelle contrée opérer en général ?

La Place d'armes de Bière paraît particulièrement favorable. C'est la place d'armes de l'artillerie des 1^{re} et 2^e divisions, et on y trouvera un terrain très varié, des chambres, des écuries, du personnel pour le soin aux chevaux, et en général toutes les facilités tant pour les officiers qui veulent bien organiser les parcours que pour les concurrents.

En terminant ce rapide exposé, il ne reste qu'à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont assuré la réussite du Cross-Country du 14 juillet.
